



FICHE SIGNALÉTIQUE

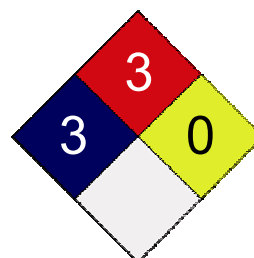
1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière **Cleansweep Two**
CAS Mélange
Usage du produit Nettoyant
Fabricant Graffiti Solutions Canada
7785 Franktown Road
Richmond, ON K0A 2Z0 CA
Téléphone: 613-838-5842
Téléphone: 866-906-9273
No de télécopieur: 613-838-5843
613-996-6666

CANUTEC

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 3
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	X



2. Identification des risques

Description générale des risques DANGER
Très toxique.
Liquide inflammable - peut diffuser des vapeurs formant des mélanges inflammables à ou au-dessus du point d'ignition.
Contient potentiel un tératogène.
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé à court terme

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, inhalation, ingestion.
Yeux Peut causer une irritation.
Peau Peut causer une irritation.

ACGIH - Valeurs De Limitex du seuil - Notations De Peau

Alcool méthylique 67-56-1 Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée

NIOSH - Guide de poche - notations de peau

Alcool méthylique 67-56-1 Potentiel pour l'absorption de peau

Inhalation Ce produit peut être mortel en cas d'inhalation. L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Organes cibles Yeux. Système respiratoire. Peau.

Effets chroniques L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Signes et symptômes Les symptômes sont prostration, halètement, pâleur et mouvements non coordonnés. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Alcool méthylique	67-56-1	15 - 40

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.

Avis aux médecins

Les symptômes peuvent être différés.

Conseils généraux

Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. Un examen médical immédiat est requis. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables

Inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Les vapeurs peuvent atteindre une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Poudre chimique. Foam. Brouillard d'eau.

Méthodes d'extinction inappropriées Pas disponible

Protection pour les pompiers

Risques spécifiques provenant des produits chimiques Pas disponible

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Pas disponible

Sensibilité aux décharges électrostatiques Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.

Méthodes de contention

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits Utiliser un pulvérisateur d'eau pour diminuer les vapeurs ou détourner tout nuage de vapeur.

Méthodes de nettoyage

Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. En cas de déversement accidentel important, asperger d'eau et endiguer en vue d'une mise au rebut ultérieure. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C). Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	
Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Alcool méthylique	ACGIH-TLV MPT: 200 ppm LECT: 250 ppm OSHA-PEL MPT: 200 ppm
Mesures d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate. Ventilation générale adéquate.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Aspect	liquid.
Couleur	bleu
Forme	Liquide.
Odeur	Alcool faible.
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	7.27
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	27 °C (80.60 °F) TVC
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
COV (Poids %)	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Eviter les températures élevées. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Caustiques. Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Alcool méthylique	83.2 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Alcool méthylique	5628 mg/kg rat; 7300 mg/kg souris; 14200 mg/kg lapin; 7600 mg/kg Singe

Effets d'une exposition aiguë

Yeux Peut causer une irritation.

Peau Peut causer une irritation.

ACGIH - Valeurs De Limitex du seuil - Notations De Peau

Alcool méthylique 67-56-1 Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée

NIOSH - Guide de poche - notations de peau

Alcool méthylique 67-56-1 Potentiel pour l'absorption de peau

Inhalation

Ce produit peut être mortel en cas d'inhalation. L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).

Ingestion

Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets locaux

Très toxique par inhalation.

Effets chroniques

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Mutagénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité

Alcool méthylique a produit effets tératogéniques chez les souris exposées par inhalation aux concentrations élevées qui n'ont pas produit la toxicité maternelle significative.

12. Données écologiques

Effets écotoxicologiques Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données de Microtox

Alcool méthylique 67-56-1 5 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 43000 mg/L; 15 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 40000 mg/L; 25 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 39000 mg/L

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Alcool méthylique 67-56-1 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 28100 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 13200 mg/L

Effets sur l'environnement Pas disponible

Toxicité aquatique Pas disponible

Persistance et dégradabilité Pas disponible

Bioaccumulation /accumulation Pas disponible

Coefficient de partage Pas disponible

Mobilité dans l'environnement Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	Methanol, solution
Classe de danger	3 (6.1)
Numéro UN	UN1230
Groupe d'emballage	II
Renseignements supplémentaires:	
Dispositions particulières	IB2, T7, TP2
Exceptions liées au conditionnement	150
Numéro du guide des mesures d'urgence	131



Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	MÉTHANOL
Classe de danger	3 (6.1)
Numéro UN	UN1230
Groupe d'emballage	II
Renseignements supplémentaires:	
Dispositions particulières	43



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Alcool méthylique 67-56-1 1 %

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Alcool méthylique 67-56-1 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

Alcool méthylique 67-56-1 1.0 % de minimis concentration

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Méthanol: 5000.0000

Dodécylbenzènesulfonate de sodium: 1000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Risque d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Safe Drinking Water Act (SDWA) Pas disponible

Drug Enforcement Agency (DEA) Pas disponible

Food and Drug Administration (FDA) Pas disponible

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie B - Division 2: Liquide inflammable, Catégorie D-Division 1A, 2A, 2B

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des malformations congénitales et affecter l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Alcool méthylique 67-56-1 Présent (se rapporte à des solutions supérieur ou égal à 3%)

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

Alcool méthylique 67-56-1 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Alcool méthylique 67-56-1 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Alcool méthylique 67-56-1 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Alcool méthylique 67-56-1 Peau

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Alcool méthylique 67-56-1 sn 1222

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Alcool méthylique 67-56-1 5000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Alcool méthylique 67-56-1 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Alcool méthylique 67-56-1 Toxique; Inflammable

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

22-Jan-2008

Date en vigueur

15-Jan-2008

Date d'expiration

15-Jan-2011

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021